

NOTRE ENGAGEMENT

Vous avez bien voulu, en donnant un peu de votre temps à la **Ligue contre le cancer**, adhérer à la cause qu'elle **représente et aux actions qu'elle mène** et nous vous en savons gré. Cette charte n'a d'autre but que de **fixer les limites de notre engagement mutuel**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Année de naissance :

Fait à Nantes le :

Le bénévole

Fait à Nantes le :

La présidente, pour le Comité 44
de la Ligue contre le cancer

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ligue contre le cancer – comité de Loire-Atlantique. Elles sont destinées à la coordination du bénévolat. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée par le règlement général sur la protection des données, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment concernant l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant le comité de Loire-Atlantique par mail (info44@ligue-cancer.net) ou par courrier adressé à : Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique 9, rue Paul Péligon, CS 41609, 44016 Nantes cedex 1. Elles sont conservées pendant 3 ans maximum après la fin de votre bénévolat.



www.liguecancer44.fr
info44@ligue-cancer.net



CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Engagez-vous

LE COMITÉ DE LOIRE ATLANTIQUE S'ENGAGE

- 1 COLLABORER**
Considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- 2 INFORMER**
Lui donner toutes les informations nécessaires sur la Ligue, ses objectifs et son fonctionnement.
- 3 ACCOMPAGNER**
Lui confier une activité correspondant à ses souhaits et aux besoins de la Ligue.
- 4 FORMER**
Assurer si nécessaire une formation et un accompagnement par un responsable compétent.
- 5 AIDER**
L'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de son équipe de travail.
- 6 PROTÉGER**
Le couvrir par une assurance adéquate.

LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE

- 1 ADHÉRER**
Adhérer aux principes généraux de la Ligue et se conformer à ses objectifs.
- 2 ÊTRE SOLIDAIRE**
Se considérer comme solidaire de la promotion de la Ligue et toujours se présenter comme bénévole.
- 3 S'ENGAGER**
Assurer avec sérieux, discrétion et régularité sa mission.
- 4 APPRENDRE**
Suivre les actions de formation proposées.
- 5 S'ENTRAIDER**
Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariées.
- 6 COMMUNIQUER**
Tenir informé le Comité de toute modification éventuelle de ses disponibilités.
- 7 INFORMER**
Toujours informer le Comité de ses activités, ne prendre aucune décision sans se référer.
- 8 RESPECTER**
Une totale confidentialité, en particulier concernant les personnes malades rencontrées.